



Plan Estratégico de **Zaragoza** y su **entorno**

Version française

EBRÓPOLIS



Juin de 2006

Plan Stratégique de Saragosse et ses Environs

Nouvelle Vision Stratégique

INDEX

- Introduction
- Déclaration Institutionnelle
- Plan Stratégique: Lignes stratégiques, Objectifs, Sous-Objectifs et Actions
 - Progrès Social
 - Progrès Cultural et Éducatif
 - Progrès Économique
 - Développement Territorial
 - Développement Environnemental
 - Développement Des Accès
 - Développement Identitaire
 - Développement Relationnel

INTRODUCTION

La révision et l'actualisation du plan stratégique de Saragosse et de son agglomération ont coïncidé avec une des plus grandes phases de changements qu'ait connue la capitale aragonaise au cours de son histoire bimillénaire : il s'agit de l'exposition internationale de 2008 qui va donner lieu à différentes transformations du territoire, du contexte socio-économique et des infrastructures.

Un des changements les plus évidents qui découle de la dynamique sociale est la création d'une nouvelle ville, comprise comme l'environnement où se déroule la vie quotidienne des habitants de Saragosse, chaque fois plus étendue, avec des limites variables selon l'aspect considéré : profession, éducation, commerce, loisirs, etc.

Un tel espace représente une nouvelle vision territoriale loin de celle approuvée à l'unanimité par le plan stratégique de 1998 : une zone d'influence avait été alors établie, regroupant 24 municipalités déterminées par leur degré de cohésion et une distance de Saragosse fixée à 30 minutes.

Néanmoins, la réalité et le besoin d'articuler le territoire à partir des stratégies et non l'inverse induisent le fait que le nouveau plan stratégique n'impose aucune délimitation territoriale fermée pour l'agglomération de Saragosse sans être astreinte par conséquent à des limites administratives. À titre indicatif, notons que 49 municipalités en plus de Saragosse ont été considérées dans les réunions de travail, ce qui représente 90 % de la population de la province.

Parallèlement à cette approche territoriale tant nouvelle qu'indispensable, la révision du plan est articulée autour de deux grands points de vue stratégiques. Le premier vise à une prise de position extérieure qui garantit la meilleure visibilité possible pour cette nouvelle "vraie ville métropolitaine" à partir de caractéristiques qui permettent d'atteindre une échelle adaptée à Saragosse et à son agglomération dans le contexte mondial des villes. Pour ce faire, et

profitant de la vague de l'Expo 2008, il faut définir et transmettre la marque d'identification de Saragosse. En tant que ville qui se veut point de rencontre, elle devra privilégier les relations externes ainsi que tous les contacts avec les autres villes espagnoles et étrangères qui partagent les mêmes objectifs stratégiques afin de générer des complémentarités mutuelles.

L'autre vision essentielle consiste à travailler avec la conviction que seul le développement durable est possible : favoriser la croissance qui gère les ressources de manière à améliorer la qualité de vie des habitants sans compromettre les intérêts et les besoins des générations futures.

Saragosse veut faire un grand pas vers la qualité dans le plus profond respect de l'environnement. Ce pari sur le développement durable fut déjà une grande nouveauté dans les propositions stratégiques de 1998 et il repose sur une gestion efficace des ressources respectant la biodiversité. Dans ce sens, le traitement de l'eau devra être bien évidemment une des actions centrales.

La question environnementale doit toujours être au cœur des actions destinées au progrès économique. Saragosse et son agglomération ont su tirer profit au cours des dernières années de nouvelles opportunités de développement telles que PLAZA ou le Parc technologique de recyclage et elles aspirent maintenant à dynamiser leur tissu entrepreneurial en l'orientant vers de nouvelles filières basées sur les potentiels de l'économie locale à exploiter.

Ainsi, Saragosse doit tout mettre en oeuvre pour devenir une ville européenne du rail, en consolidant ses possibilités logistiques actuelles et pour se poser en référence en matière d'innovation, de qualité et de sécurité de l'industrie agroalimentaire, grâce à sa grande tradition agricole et au prestige de ses laboratoires.

Le plan actualisé prétend d'autre part transformer Saragosse en référence dans le domaine des énergies renouvelables, en développant de nouvelles technologies et en encourageant la recherche du biocombustible et d'autres

énergies alternatives comme l'hydrogène, permettant d'apporter une solution pionnière aux problèmes énergétiques de ce début de siècle.

Ce développement durable préconisé par le plan stratégique doit favoriser inéluctablement un modèle de croissance équilibré entre Saragosse et les municipalités environnantes qui passe par le maintien d'une ville unie, hétérogène et polyvalente dotée de bonnes voies de communication et par un développement polycentrique et cohésif des périphéries qui ne doivent pas perdre pour autant leur identité.

Il faut tenir compte également du fait que les inconvénients provenant du phénomène actuel de croissance de la périphérie et du débordement quotidien des limites administratives et leurs solutions ne peuvent pas être envisagés de manière territoriale. Il sera par conséquent nécessaire de gérer conjointement de nombreux problèmes communs.

Parallèlement, l'Expo 2008 et les actions complémentaires constituent une excellente opportunité pour repenser la ville d'après, en contemplant sa réutilisation, en orientant les infrastructures vers la ville du futur et en évitant la désertion de l'espace utilisé pour l'événement, le centre ou tout autre quartier de Saragosse.

À cet égard, différentes politiques actives sont proposées visant à revitaliser l'espace urbain consolidé et à empêcher sa dégradation. Ces actions contribueront à favoriser une vraie intégration des immigrés et elles devront être complétées par des programmes de formation respectant les différentes cultures et ce dès le plus jeune âge.

Garantir l'implantation continue de services sociaux de qualité adaptés aux nouvelles tendances démographiques telles que l'augmentation du phénomène de l'immigration ou le vieillissement croissant de la population locale fait partie des résolutions de la nouvelle stratégie pour Saragosse et son agglomération.

Dans cet élan de modernisation, il faut miser également sur les nouvelles technologies et l'insertion dans la Société de la Connaissance, en améliorant la formation de la population, en favorisant une meilleure interrelation entre le

système éducatif et productif, en encourageant une culture ouverte sur l'innovation et sur le développement scientifique et technologique où les nouvelles technologies seront utilisées au quotidien par l'ensemble de la population. Voilà un des concepts de Milla Digital. La nouvelle "ville de la connaissance" favorisera l'implantation d'entreprises de services de pointe dans un environnement urbanistique polyvalent doté d'équipements de qualité.

Pour mettre en oeuvre cet ambitieux développement environnemental, culturel et éducatif, social et économique, Saragosse et son agglomération requièrent de bonnes infrastructures dimensionnées permettant d'excellentes voies d'accès, intégrant tout l'ensemble dans un système de mobilité et de transports où la fluidité des communications sera compatible avec la qualité environnementale pour de bonnes relations avec la nature, et ce tout en articulant le territoire.

Les divers progrès réalisés et le bénéfice de l'Expo 2008 permettront de conférer à l'espace central de Saragosse une des principales caractéristiques du plan stratégique actualisé : une grande visibilité pour Saragosse et son agglomération en vue d'une meilleure ouverture sur l'extérieur.

Par conséquent, définir et diffuser une marque d'identification de Saragosse basée sur son identité représente un véritable défi pour une vraie ville qui désire changer d'échelle au niveau national et international et devenir un point de rencontre.

Il sera également nécessaire de favoriser les relations externes et d'accroître les contacts avec d'autres villes espagnoles et étrangères qui partagent les mêmes objectifs stratégiques et ce pour générer des complémentarités mutuelles.

La vallée de l'Ebre, les villes et les zones métropolitaines européennes et ibéro-américaines sont parmi les zones à privilégier.



DÉCLARATION INSTITUTIONNELLE

Fait à Saragosse, le 7 juin 2006

ÉTANT RÉUNIS :

Les représentants des treize institutions et organismes qui furent signataires le 18 mai 1994 de la déclaration de fondation de l'association pour le développement stratégique de Saragosse et de sa zone d'influence (EBRÓPOLIS) afin d'élaborer et d'implanter un plan stratégique pour la ville et son agglomération et qui ont ratifié leur engagement en 1998 par une nouvelle déclaration suite à l'approbation unanime du plan stratégique.

AYANT DÉCLARÉ :

- ⇒ Au cours de ses douze années d'existence, EBRÓPOLIS a atteint son objectif initial en élaborant et en approuvant le plan stratégique de Saragosse et de sa zone d'influence et en favorisant la mise en oeuvre de ses objectifs.
- ⇒ L'association a toujours œuvré en accord avec la condition initiale du consensus comme critère indispensable pour tracer le futur de la vraie ville.
- ⇒ D'autre part, elle a respecté l'intention de favoriser une large participation de la population et d'encourager le partenariat public-privé, avec la collaboration des institutions publiques et des acteurs sociaux et économiques.
- ⇒ EBRÓPOLIS est devenu ainsi un vrai point de rencontre pour toutes les personnes qui désirent faire de Saragosse et de son agglomération un site d'investissement et un lieu agréable à vivre.
- ⇒ Le plan stratégique a largement fait ses preuves en tant qu'outil de planification, apportant un progrès harmonieux et équilibré à Saragosse et aux municipalités environnantes.
- ⇒ En 2004, après avoir franchi l'équateur de l'horizon 2010 fixé pour l'implantation du plan stratégique, force fut de constater le besoin d'une actualisation afin d'adapter les propositions stratégiques aux nouvelles circonstances locales et mondiales.
- ⇒ La rigueur de la procédure suivie, le haut degré de participation atteinte, le consensus obtenu et l'intérêt des différents apports permettent de penser que la nouvelle stratégie de futur pour Saragosse et son agglomération sera une référence phare pour la prise de décision de cet espace.
- ⇒ Cette nouvelle vision stratégique repose sur quatre grands concepts qui devraient être également les axes d'action des 13 signataires d'EBRÓPOLIS :

une nouvelle conception territoriale plus large et plus souple ; la défense du développement durable à tous les niveaux ; l'intégration sociale et citoyenne et une volonté ferme de projection extérieure.

Pour ces différentes raisons, **nous renouvelons les objectifs de la déclaration de fondation** des parties présentes, **nous exprimons notre soutien à la nouvelle phase du plan stratégique** de Saragosse et de sa zone d'influence et **nous nous engageons pleinement à encourager l'implantation** de la nouvelle approche stratégique.

Mairie de Saragosse

M. Juan Alberto Belloch

Communauté autonome d'Aragon

M. Eduardo Bandrés

Conseil général de Saragosse

M. Javier Lambán

Caja Inmaculada

M. Rafael Alcázar

Chambre de commerce et d'industrie de Saragosse

M. Manuel Teruel

Confédération des chefs d'entreprise de Saragosse

M. Javier Ferrer

Confédération des PME de Saragosse

M. Aurelio López de Hita

Fédération des associations de quartier de Saragosse

M. Miguel Ángel Mallén

Plan Estratégico
de Zaragoza
y su entorno

IberCaja
M. Amado Franco

Union des associations d'habitants
Mme M^a Antonia Morales

Union générale des travailleurs – Aragon
M. Julián Lóriz

Union syndicale des commissions ouvrières Aragon
M. Julián Buey

Université de Saragosse
M. Felipe Pétriz



Plan Estratégico
de **Zaragoza**
y su entorno

LIGNES STRATÉGIQUES, OBJECTIFS, SOUS-OBJECTIFS ET ACTIONS

Le Plan est structuré en huit lignes stratégiques avec leurs objectifs, sous-objectifs et actions respectifs. Cinq de ces lignes correspondent à des stratégies de développement durable et trois au positionnement extérieur.

I- DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Il s'articule sur cinq lignes stratégiques qui envisagent le progrès social, éducatif et culturel, économique, ainsi que les développements territorial et environnemental.

1. PROGRÈS SOCIAL : Assurer la couverture des besoins sociaux en fonction des nouvelles tendances démographiques

1.1. Favoriser un climat adéquat pour l'adaptation et l'intégration des immigrants grâce à des programmes respectant l'interculturalité dès l'enfance.

1.1.1. Encourager l'intégration dans différents groupes d'âge, cultures, etc., en combinaison avec la diversité d'utilisation du sol, de façon à maintenir la multifonctionnalité de l'espace.

ACTION :

- Équilibrer la distribution de la population immigrée dans les quartiers et les écoles.

1.1.2. Favoriser son accès aux services publics, notamment en justice, santé, services sociaux et éducation, en mettant en place des mesures transversales de caractère linguistique et d'adaptation à la culture locale.

ACTIONS :

- Dynamiser les mécanismes d'embauche des travailleurs immigrés de la manière la plus réaliste et en anticipant les besoins prévisibles.

- o Favoriser la disponibilité de logements pour les travailleurs immigrés temporaires.
- Développer des programmes spécifiques d'enseignement de la langue espagnole.

1.2. Garantir un système public, avec la participation d'autres partenaires, d'aide à toutes les personnes âgées, en fonction de leur niveau d'autonomie et de leur situation économique

1.2.1. Accroître l'assistance domiciliaire et la télé-assistance

ACTIONS :

- Augmenter au-dessus de la moyenne nationale les services de télé-assistance jusqu'à ce qu'on atteigne un indice de couverture supérieur à 3% de la population concernée.
- Accroître les services d'aide à domicile avec un indice de couverture supérieur à 3'10% de la population concernée.

1.2.2. Accroître les services d'assistance au troisième âge.

ACTIONS :

- Accroître le nombre d'appartements sous tutelle.
- Créer de nouveaux centres de jour jusqu'à l'obtention d'un indice de couverture de 0'50% de la population concernée.
- Augmenter la couverture publique des places résidentielles pour personnes âgées dépendantes, jusqu'à ce qu'on atteigne 2% de la population concernée.
- Etablir un programme d'aides visant l'adaptation des logements des personnes âgées conformément à leurs besoins ou, le cas échéant, rendre possible le changement pour un autre logement ayant des conditions plus appropriées.

1.3. Mettre en oeuvre des politiques actives favorisant l'accès au logement des groupes sociaux qui connaissent les plus grandes difficultés

ACTION

- Faire des études des quartiers et de la situation du logement vide.

1.3.1. Créer des programmes de promotion du logement.

ACTIONS :

- Soutenir la promotion publique des logements garantissant une offre qui améliore les seuls intérêts du marché.
- Faciliter l'accès au logement en régime de location.
 - o Concevoir des formules concertées entre les administrations municipales et les propriétaires pour faciliter les logements en location.
 - o Programmes spécifiques de location de logements pour immigrés.

1.3.2. Accroître les contrôles d'inspection dans l'adjudication et l'utilisation du logement public.

1.4. Dimensionner et organiser les ressources socio-sanitaires conformément aux nouveaux besoins de la population, en assurant à l'usager l'accessibilité au système, à l'assistance et à l'information, ainsi que la possibilité de choix et le traitement personnalisé.

1.4.1. Garantir l'assistance socio-sanitaire de la meilleure qualité, en assurant son financement adéquat.

ACTIONS :

- Permettre aux usagers du système sanitaire de disposer de l'information appropriée à chaque instant.
- Réduire la moyenne du nombre de cartes sanitaires assignées aux professionnels et la situer sous le seuil actuellement assumable.
- Favoriser la recherche et l'introduction de nouvelles technologies et de la biotechnologie dans l'assistance sanitaire.

1.4.2. Réorganiser la carte sanitaire

ACTIONS :

- Programmes d'action :
 - o Encourager les programmes spécifiques pour malades chroniques et dépendants.
 - o Promouvoir des programmes pour la prévention et l'éducation dans la santé.
 - o Accroître de façon sensible les ressources intermédiaires¹ pour s'occuper des malades mentaux.
- Redistribuer territorialement les ressources en les adaptant aux nouvelles conformations populationnelles.



¹ Centres de jour, assistance domiciliaire, etc.

2. PROGRÈS CULTUREL ET ÉDUCATIF : Potentialiser la Société de la Connaissance.

2.1. Améliorer la formation des citoyens en avançant vers une société plus préparée et plus homogène

2.1.1. Analyser le rendement scolaire dans le domaine de l'enseignement obligatoire.

ACTIONS :

- Encourager les rencontres des orientateurs éducatifs et professionnels, afin d'améliorer les stratégies d'action qui orientent les jeunes dans leurs décisions formatives et professionnelles, notamment les jeunes ayant des difficultés particulières.
- Élaborer le Livre Blanc du Rendement Scolaire, en recherchant les facteurs déterminants en liaison avec les pouvoirs publics et la communauté éducative.

2.1.2. Améliorer la connaissance des langues par les citoyens.

ACTIONS :

- Soutenir, à partir des pouvoirs publics, les centres de formation et utiliser les télévisions locales pour donner des cours de langues s'adaptant aux conditions des travailleurs.
- Élaborer de concert avec les associations professionnelles des secteurs directement concernés (taxis, bars, restaurants, hôtels) des plans d'action liés à la connaissance de langues.

2.2. Aller plus en profondeur dans le système actuel de science-technologie-entreprise-société, afin de consolider une culture encline à l'innovation et au développement technologique.

2.2.1. Améliorer l'interrelation et la coordination entre les différents partenaires liés à la R&D+i et notamment entre les centres scientifiques et de recherche eux-mêmes.

ACTION :

- Concevoir et consolider les réseaux de communication et les forums de rencontre.

2.2.2. Répandre la culture de l'innovation dans le monde de l'entreprise grâce à la promotion des centres de recherche.

ACTIONS :

- Chercher à savoir quels sont les besoins des entreprises en R&D+i, au niveau individuel et sectoriel, et prévenir les risques technologiques en mettant en œuvre des travaux de surveillance technologique.
- Faire connaître les centres de recherche, technologiques et de soutien à l'innovation, aux entreprises en promouvant leur divulgation moyennant la participation à des foires, des congrès et des rencontres.
 - o Promouvoir l'image de "Aula Dei" en tant que parc scientifico-technologique agroalimentaire, en faisant connaître, de façon unitaire, ses services, en mettant en valeur l'ensemble de ses centres techniques et de recherche, en profitant des liens avec la Faculté de Médecine Vétérinaire et en stimulant l'installation d'entreprises de biotechnologie.
 - o Créer une image corporative de l'ensemble des centres de recherche qui constitueront "Tecnoebro" dans l'environnement du Centre Polytechnique Supérieur, en l'identifiant comme un parc technologique, et canaliser la demande de ses services à travers un seul point.

2.2.3. Permettre une plus grande interrelation des systèmes éducatif et productif

ACTIONS :

- Favoriser la présence de chercheurs dans les entreprises pour réaliser les travaux de R&D+i
- Potentialiser les études sectorielles, en collaboration avec les universités, sur les nécessités des entreprises.
- Explorer les carences dans la formation universitaire en concevant des cours post-universitaires qui favorisent les possibilités d'emploi.
- Développer les offres de cours de formation pour l'emploi s'adaptant aux besoins des travailleurs qui auront été détectées auparavant.
 - o Faire des recherches sur le système de production, afin de déterminer les carences de formation des travailleurs et créer des programmes ayant des contenus et des caractéristiques précis.
 - o Établir des espaces de rencontre permettant de garantir une interrelation des observatoires du marché du travail existants.
- Stimuler la signature de conventions de collaboration entre universités et entreprises, sociétés à caractère social et centres de recherche, afin de potentialiser la réalisation de stages.
- Garantir le transfert de connaissances des centres de recherche aux entreprises et encourager leur coopération en matière de R&D+i.

2.3. Généraliser l'utilisation des TIC dans la société, les entreprises et l'administration

2.3.1. Assurer des infrastructures de télécommunications

ACTIONS :

- Étendre la pleine couverture de téléphonie mobile à tout le territoire de la province de Saragosse.

- Assurer à tous les citoyens la possibilité d'accéder aux services à bande large d'Internet.
- Adopter les mesures et les équipements nécessaires à l'incorporation des futures innovations à celles qui existent déjà.
- Réaliser un suivi de l'état des infrastructures des télécommunications dans les zones urbaines et industrielles dans le but de leur donner une dotation appropriée.
- Encourager la dotation d'équipements domotiques dans logements et les immeubles nouvellement bâtis.

2.3.2. Augmenter la formation des personnes âgées et handicapées dans le maniement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et encourager la fabrication d'équipements et les applications bureautiques adaptées à leurs besoins particuliers.

ACTIONS :

- Gérer avec les entreprises fabricantes ou de commercialisation des TIC pour que les personnes âgées et handicapées puissent les acquérir dans des conditions favorables.
- Proposer aux entreprises fabricantes d'appareils liés aux TIC de les fabriquer en les ajustant aux besoins des personnes âgées et handicapées.
- Faire des cours de formation d'alphabétisation digitale, notamment pour les personnes âgées et handicapées.

2.3.3. Soutenir la création de réseaux d'offres de biens et de services d'entreprises à travers Internet et, en particulier, dans le domaine du tourisme et de la projection extérieure de Saragosse et ses environs.

2.3.4. Concevoir des campagne de divulgation sur l'opportunité de faire un bon usage des TIC et notamment d'Internet.

3. PROGRÈS ÉCONOMIQUE : Dynamiser un tissu entrepreneurial durable et réceptif à des secteurs émergents

3.1. Potentialiser les entreprises ayant une haute valeur ajoutée, notamment dans des secteurs émergents

3.1.1. Secteur des nouvelles technologies

ACTIONS :

- Soutenir le secteur audiovisuel (image, son et données), notamment dans la création de contenus.
- Mettre la dernière main à la définition du projet "Mille Digital", en coordination avec les différentes administrations et avec la participation citoyenne et des partenaires sociaux, pour l'installation d'entreprises et de services en rapport avec les TIC.
 - o Divulguer constamment le projet "Mille Digital" à l'opinion publique.
 - o Créer des espaces de travail pour capter et évaluer des idées sur les contenus et les équipements exigés par « Mille Digital », pour faire de Saragosse et ses environs un point de référence des TIC.
 - o Attirer des projets entrepreneuriaux et potentialiser la création d'entreprises ayant des activités intensives en connaissance, prônant des services avancés ou des entreprises de recherche ou étant liées aux TIC, en profitant des organismes et des sociétés de gestion des administrations publics.

3.1.2. Secteur des énergies renouvelables

ACTION :

- Encourager l'activité entrepreneuriale de génération d'énergies renouvelables.

3.1.3. Secteur des services avancés

ACTIONS :

- Créer un forum sur l'*outsourcing*².
- Utiliser la connaissance en matière de logistique, d'énergies renouvelables et de gestion environnementale pour favoriser les services de consultants en ces matières.
- Soutenir les entrepreneurs liés aux services aux entreprises.

3.1.4. Créer ou potentialiser des entreprises du secteur ferroviaire.

3.1.5. Potentialiser, dans les entreprises agroalimentaires, les systèmes avancés de production, de distribution, de qualité, de sécurité et de traçabilité agroalimentaire.

3.2. Encourager et appuyer la culture d'entreprise, notamment chez les jeunes

ACTIONS :

- Établir, lors de chaque année académique, par les organismes économiques, politiques, sociaux et culturels, publics et privés, un calendrier de manifestations, pour que les étudiants de Saragosse connaissent mieux leurs fonctions et leurs activités.
- Promouvoir l'interrelation des départements universitaires et du système productif privé, pour que le professorat et les professionnels échangent des connaissances et des expériences et, en particulier, en faisant qu'ils travaillent dans le domaine de l'autre.

² Externalisation des services. Modalité de contrat dans laquelle une organisation extériorise certaines activités de l'entreprise, susceptibles de fonctionner indépendamment, dans le but de réduire les coûts et améliorer les services.

- Stimuler des accords entre les pouvoirs publics et des sociétés de crédit, afin de favoriser la création d'entreprises par de jeunes entrepreneurs en disposant des mécanismes de conseil technique lors de leur mise en marche et leur consolidation.
- Soutenir la création d'entreprises du type "*Spin-Off*"³ à base technologique pour transvaser les connaissances acquises dans les centres de recherche.

3.3. Potentialiser e encourager la R&D+i

3.3.1. Dans le secteur ferroviaire

ACTION :

- Potentialiser les lignes de R&D+i concernant aussi bien la conception d'intérieurs de matériel roulant que des systèmes de propulsion.

3.3.2. Dans l'industrie agroalimentaire

ACTIONS :

- Potentialiser le Centre de Recherche de Technologie Agricole (CITA).
- Potentialiser la R&D+i en Diététique et en Nutrition.
- Impulser la R&D+i en Gastronomie.

3.3.3. Dans le secteur des énergies renouvelables

ACTIONS :

- Développer des foyers d'innovations en matière d'hydrogène, notamment en ce qui concerne son stockage.
- Promouvoir la création de laboratoires pour l'obtention d'hydrogène à partir des énergies solaire et éolienne.
- Favoriser les technologies sur l'utilisation propre du charbon.
- Impulser la R&D+i des cellules photovoltaïques.
- Potentialiser la R&D+i de conception de générateurs et de parcs éoliens.

³ créées par les chercheurs

- Avancer dans les recherches sur l'utilisation des ressources endogènes pour générer des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne la biomasse et les biocombustibles.

3.3.4. Mettre en oeuvre des lignes de recherche innovatrices pour le développement économique et le bien-être social, dans lesquelles Saragosse et ses environs puissent être à l'avant-garde.

ACTIONS :

- Mettre en oeuvre des lignes de recherche en matière de santé, en profitant des innovations technologiques en biotechnologie et en nanotechnologie, -ainsi que sensibiliser les pouvoirs publics à mettre en oeuvre celles qui sont liées à la santé mentale.
- Faire des recherches sur les possibilités d'application des techniques du laser.

3.3.5. Potentialiser les mesures de R&D+i dans les secteurs économiques traditionnels.

3.4. Promouvoir des espaces et des produits agroalimentaires autochtones⁴

3.4.1. Associer des produits aux marques "Zaragoza" (Saragosse) et "Valle del Ebro" (Vallée de l'Èbre).

ACTIONS :

- Parrainer des produits de "*quatrième gamme*"⁵
- Élaborer des stratégies spécifiques pour les différents champs de culture maraîchère de Saragosse.

⁴ Vgr. Oignon de Fuentes de Ebro, huile de Belchite, tomates d'Utebo, etc.

⁵ Produits frais conditionnés et préparés pour leur consommation

- Créer une image de marque des produits de la Vallée de l'Èbre, avec identification de son appellation traditionnelle comme marque de qualité.

3.4.2. Améliorer les réseaux de distribution

3.4.3. Établir des systèmes de *mentoring*⁶ sur le secteur primaire.



⁶ Transfert de connaissances grâce à des professionnels expérimentés

4. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : Assurer une croissance équilibrée entre la ville et ses environs

4.1. Harmoniser et équilibrer l'ensemble de Saragosse et des communes de sa banlieue fonctionnelle, à limites variables, en impulsant leur développement polycentral commun

4.1.1. Mener des actions qui contribuent à favoriser la mobilité interne à Saragosse et dans ses environs.

ACTIONS :

- Établir et améliorer les infrastructures, les équipements et les instruments qui potentialisent l'intercommunication efficace des communes et des noyaux de l'espace fonctionnel de Saragosse :

- Exécuter les contenus du "pacte pour la mobilité", afin d'améliorer les réseaux reliant la ville et ses environs.
- Rédiger consensuellement entre les administrations de l'État et Autonome –avec une participation municipale et provinciale- l'étude informative du Cinquième Boulevard Périphérique.
- Doter les boulevards périphériques d'éclairage public, créer des passerelles pour piétons, etc.
- Planifier l'implantation de passages à différents niveaux en certains points de la ville, notamment sur le Troisième Boulevard Périphérique.
- Développer urbanistiquement l'environnement du Troisième Périphérique.
- Prolonger le Troisième Périphérique jusqu'à San Juan de Mozarrifar en configurant une nouvelle entrée à Mercazaragoza
- Exécuter de nouveaux accès à "PLAZA" à partir du Périphérique Nord et à partir des nouvelles voies qui seront construites.

- Impulser la formulation d'un plan intégral d'amélioration des réseaux routiers de l'espace métropolitain de Saragosse avec le concours des administrations de l'État, de la Communauté et de la province.
- Potentialiser l'établissement d'aires de chargement et déchargement dans les zones commerciales de la ville.
- Accroître la dotation des voies bus-taxi.
- Articuler un réseau de pistes cyclables en ville et ses environs.
- Impulser l'exécution de parkings souterrains sans barrières architectoniques en différents points de la ville facilitant l'utilisation des zones piétonnières.
- Améliorer le système de transport :
 - Promouvoir l'implantation de systèmes de transport urbain de grande capacité pour l'ensemble de Saragosse et de ses environs fonctionnels.
 - Impulser la construction de la ligne Nord-Sud de métro ou métro léger et de la ligne Est-Ouest reliant l'enceinte de l'Expo 2008 à la Gare de "Delicias" et la Route de Castellón, complétée à l'avenir par le couloir vert Oliver-Valdefierro
 - Articuler un réseau ferroviaire approprié de banlieue comprenant la banlieue métropolitaine et coordonnant et améliorant les services régionaux jusqu'à Cariñena, Huesca, Calatayud, Tudela et Caspe.
 - Promouvoir et rendre plus agile la mise en marche du Consortium Métropolitain de Transport⁷.
 - Améliorer le transport intermunicipal dans les zones périphériques de la couronne métropolitaine, en facilitant en même temps l'intermodalité et les communications rapides avec la capitale.
 - Mettre en marche le Centre Logistique du Transport.

⁷ Le Consortium Métropolitain de Transport doit envisager l'intermodalité, l'intégration tarifaire, la disponibilité de titre unitaire de transport, son interrelation avec les parkings dissuasifs stratégiques, etc.

- Relier la ville aux quartiers et aux zones industrielles au moyen du système métropolitain de transport, y compris la banlieue, et réaménager le transport urbain, en améliorant les entrées et les sorties, en créant de nouveaux accès, en donnant une plus grande fluidité à la circulation et en augmentant la sécurité routière.
- Étendre le transport public aux zones industrielles.
- Établir des arrêts sur les lignes interurbaines à itinéraire court et moyen sur les voies de pénétration et de sortie de la ville et aux échangeurs.
- Proposer l'établissement d'itinéraires piétonniers dans différentes zones de la ville.

4.2. Favoriser un croissance compacte, hétérogène et multifonctionnelle

4.2.1. Planifier les équipements nécessaires à la ville et à ses environs et en déterminer l'emplacement.

ACTIONS :

- Assurer le financement nécessaire à l'entretien des équipements municipaux.
- Impulser un plan spécifique de construction d'installations et de dotations éducatives conformes aux attentes de croissance.
- Assurer la dotation en eau nécessaire aux futurs développements populationnels et/ou industriels.

4.2.2. Programmes pour adapter les espaces urbains et industriels

ACTIONS :

- Développer des plans permettant la récupération et réhabilitation de logements dans la ville consolidée et ses espaces urbains, notamment de ceux qui ont plus de 40 ans, en introduisant des mesures durables et d'accessibilité aux personnes handicapées.
- Planifier le développement de la ville par le nord.

- Miser sur la transformation de l'enceinte de l'Expo 2008 en un espace pour un tissu productif générateur de nouvelles possibilités et, en particulier, commerciales et de loisir.
- Favoriser la construction d'immeubles permettant des utilisations polyvalentes.

4.2.3. Favoriser, entre les communes de l'espace central de Saragosse, des formules consensuelles menant à leur développement identitaire, territorial et urbanistique harmonieux.

ACTIONS :

- Mettre en valeur les signes d'identité des différents milieux et communes de l'espace métropolitain et leur signification comme pôles de cohésion territoriale.
- Organiser et consolider des forums de rencontre, d'informations et de débat où canaliser les problèmes et les aspirations communes.

4.2.4. Stimuler des mesures spécifiques et différenciées qui assurent le remplacement générationnel et fixent la population.

ACTION:

- Formuler des plans municipaux spécifiques d'encouragement de la natalité, avec l'aide du Gouvernement de l'Aragon et du Conseil Général de Saragosse.

Plan Estratégico
de Zaragoza
y su entorno

5. DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL : Obtenir une gestion efficace des ressources et un environnement durable

5.1. Arriver à une utilisation efficace des ressources et généraliser l'implantation des Agences 21 Locales

5.1.1. Réduire la dépendance énergétique à l'égard des combustibles fossiles et améliorer la qualité de l'air conformément aux directrices communautaires, en abaissant de 10% les émissions de CO₂.

ACTIONS :

- Potentialiser la production d'énergies renouvelables jusqu'à obtenir l'installation de 700 Mw. éoliens et 10 Mw. photovoltaïques.
- Promouvoir des actions durables sur des bâtiments publics, neufs ou réhabilités, qui soient démonstratives et servent d'exemples.
- Impulser la construction avec des critères bioclimatiques, en introduisant des mesures normatives la favorisant.
 - o Former et sensibiliser la société en vue d'une utilisation adéquate des bâtiments bioclimatiques, en facilitant leur utilisation de façon habituelle.
- Impulser la création de l'Institut d'Homologation et de Certification, ainsi que celui d'Édification, qui permettront de créer des infrastructures solides pour le développement de programmes R&D en qualité environnementale et de technologies de nouveaux matériaux qui contribueront à faire des économies et au confort thermique et acoustique.
- Introduire, au minimum, 25% de biocombustibles dans les flottes de transport public (urbain et interurbain), dans les services de collecte des déchets et dans les véhicules des administrations publiques

- Promouvoir une expérience pilote en transport qui utilise de l'hydrogène comme système de propulsion des véhicules.

5.1.2. Réduire la consommation d'eau

ACTIONS :

- Élaborer des stratégies de consensus intermunicipal pour faire des économies et être efficaces dans la consommation d'eau.
 - o Favoriser une gestion efficace des ressources hydriques au moyen de campagnes et d'actions spécifiques.
 - o Réduire la consommation d'eau d'arrosage dans les espaces verts.
 - o Potentialiser les actions publiques pour l'économie de l'eau en approvisionnement.
 - o Réduire de 10% environ la consommation d'eau dans les communes des environs et fixer à 65 Hm³ annuels la consommation d'eau dans la commune de Saragosse.
- Approuver des normes visant l'économie et l'efficacité dans la consommation d'eau.
 - o Réformer les tarifs de l'eau comme instrument d'aide fiscale de l'efficacité.

5.1.3. Potentialiser et encourager le développement et l'utilisation d'énergies propres et adapter les systèmes de gestion des déchets.

ACTIONS :

- Impulser un plan de restauration des gravières.
- Diminuer la production de déchets dans tous les domaines : foyer, poste de travail, entreprises industrielles, de services, centres d'enseignement, etc.
- Établir des formules concertées pour une collecte sélective et un traitement des déchets efficaces.
- Favoriser l'implantation de collecte sélective souterraine dans le tissu urbain.

- Potentialiser le recyclage de ferraille et les centres de recherche où s'appliquent des technologies de recyclage.
- Potentialiser les industries de recyclage.
- Encourager l'implantation des Systèmes de Gestion Environnementale (SGMA) ou ISO 14000-01, au minimum dans 10% des entreprises de plus de 50 travailleurs.
- Développer un plan visant la réutilisation des déchets de la construction et élaboration de normes permettant leur utilisation dans les travaux publics et dans le bâtiment.

5.2. Récupérer et améliorer la qualité environnementale du système fluvial

5.2.1. Établir des plans de concert avec d'autres institutions dans le but d'améliorer la qualité des eaux des rivières.

ACTIONS :

- Corriger les dysfonctionnements dans le Cycle Intégral de l'Eau, de l'approvisionnement en eau de qualité à l'épuration totale des eaux résiduaires résidentielles et industrielles.
- Accélérer la construction de stations d'épuration des eaux résiduaires dans toutes les communes (y compris celles ayant moins de 1000 habitants).

5.2.2. Mettre en oeuvre un plan integral d'amélioration et de défense des rives

5.3. Établir des figures de protection appropriée sur 25% du territoire de Saragosse et ses environs, afin de garantir la biodiversité, en conciliant le déroulement d'activités humaines

5.3.1. Mettre en valeur les ressources naturelles. Potentialiser leur utilisation efficace et durable.

ACTIONS :

- Créer de grands espaces verts, urbains et périurbains interconnectés, favorisant « l'effet poisard ».
- Délimiter et valoriser le parc steppique de la Salada de Mediana, le Canyon de las Almunias, le Système de Vales (ravins à fond plat) de Valmadrid et les Galachos (méandres) de Pastriz, Juslibol, La Chartreuse et El Burgo de Ebro, de façon à ce qu'ils soient compatibles avec des activités humaines.

5.3.2. Configurer le réseau d'espaces protégés et leur connectivité entre eux avec les figures de protection appropriées.

ACTIONS :

- Promouvoir la réalisation d'infrastructures qui respectent tout spécialement la biodiversité.
- Impulser un programme de revitalisation des champs maraîchers périurbains.

5.3.3. Développer le Plan Environnemental de l'Èbre et de ses affluents.

ACTIONS :

- Créer un forum coordonnant les différentes institutions publiques compétentes et les organismes privés, forum basé sur un accord social et institutionnel.
- Rendre compatibles les usages citadins avec la protection des rivières, des rives et des réseaux ouverts de conduite de l'eau.
- Constituer "les mailles bleues" comme espaces de connectivité.

II- POSITIONNEMENT EXTÉRIEUR

Il s'appuie sur trois lignes stratégiques relatives à l'accessibilité depuis le reste du territoire national et international, ainsi que sur la définition d'une image de marque basée sur nos signes d'identités et sur le rétablissement et la potentialisation des relations extérieures, notamment avec l'Amérique Latine, mais aussi avec l'Europe et l'Asie.

6. DÉVELOPPEMENT DES ACCÈS : Faciliter l'accessibilité, aussi bien nationale qu'internationale, à Saragosse et ses environs

6.1. Améliorer les infrastructures de communication entre Saragosse et ses environs et l'extérieur

6.1.1. Potentialiser l'aéroport pour des vols nationaux et internationaux de passagers et de marchandises.

ACTIONS :

- Obtenir l'établissement d'un plus grand nombre de liaisons aériennes régulières, avec des destinations aussi bien européennes que transocéaniques.
- Potentialiser le trafic aérien de marchandises aux niveaux national et international en utilisant les infrastructures de « PLAZA ».

6.1.2. Améliorer les liaisons et les accès par route.

ACTIONS :

- Transformer en voie expresse les tronçons routiers de :
 - o N-232 sur le trajet Figueruelas-Mallén-Navarre
 - o N-232 sur le tracé El Burgo de Ebro-Alcañiz-Méditerranée
 - o N-II sur le tronçon Saragosse-Fraga
 - o A-127 entre Ejea de los Caballeros et Gallur
- Impulser la construction des nouvelles voies suivantes de grande capacité :

- Autoroute régionale Cariñena-La Almunia-Gallur
- Liaison entr la nouvelle autoroute Madrid-Medinaceli-Tudela et les localités de Tarazona et de Gallur
- Voie Expresse Tudela-Ejea de los Caballeros-Huesca
- Construire des accès sûrs et, à un niveau différent, dans des communes et des points de plus grande dangerosité⁸.
- Impulser la réfection de chaussées et de pavages sur les grandes voies de communication intermétropolitaines⁹.
- Construire une troisième voie sur la AP-2 entre Alfajarín et La Muela en facilitant l'accès à la Zone Industrielle de Malpica et en projetant un second accès sur la AP-2 plus près de Saragosse.
- Faire la route dorsale de l'aéroport qui, de Pedrola, reliant La Muela, rejoint le Quatrième Périphérique, s'en sépare à la hauteur de la Route de Castellón, traverse le Parc Technologique du Recyclage (PTR) et la Zone Industrielle Empresarium et s'achève au Burgo de Ebro.
- Impulser la fermeture de l'itinéraire Méditerranée-Cantabrique au moyen de la voie expresse des *Deux Mers*.
- Impulser la voie expresse Somport-Sagunto, de Nueno à Jaca et le Tunnel du Somport, s'unissant, du côté français, à l'autoroute Bordeaux-Pau-Toulouse-Montpellier

6.1.3. Encourager et promouvoir le chemin de fer comme système de transport

ACTIONS :

- Relier de façon adéquate la Gare Intermodale "Delicias" à "PLAZA", à l'Aéroport et à la Foire-Exposition, en utilisant les nouvelles infrastructures ferroviaires.
- Rouvrir le tronçon Canfranc-Pau, en tenant compte de la possibilité de compter sur une initiative privée.
- Dessiner un nouveau tracé Saragosse-Canfranc.

⁸ Il faudra y inclure, au moins, ceux de Sobradiel et de Pinseque.

⁹ La réfection de la chaussée, sur la Voie Expresse de Madrid et la N-122 entre la N-232 et la province de Soria, est tout particulièrement nécessaire.

- Promouvoir l'exécution d'un passage ferroviaire dans les Pyrénées Centrales, avec un tunnel de basse cote.
- Potentialiser le réseau de trains régionaux en réaménageant les lignes et en améliorant leur fréquence et le matériel fixe et mobile.
- Impulser l'exécution de la ligne à grande vitesse qui relie la mer Cantabrique (Golfe de Gascogne) à la Méditerranée, en passant par Saragosse, la connectant avec Teruel et Valence ; avec Pampelune et Saint-Sébastien et avec Logroño, Vitoria et Bilbao.
- Projeter la fermeture des périphériques ferroviaires de Saragosse, y compris le dédoublement de la voie sur le Périphérique Sud, afin de permettre le passage de trains de marchandises.
- Implanter la largeur européenne des plateformes logistiques (PLAZA, PTR, Mercazaragoza) à la frontière française par une traversée centrale.
- Promouvoir des études de connexion du réseau actuel à grande vitesse avec toutes les lignes à hautes prestations ferroviaires européennes, plus concrètement l'axe ferroviaire Algeciras-Madrid-Saragosse-Paris-Bruxelles-Rotterdam.

Plan Estratégico
de Zaragoza
y su entorno

7. DÉVELOPPEMENT IDENTITAIRE : Définir et transmettre une marque identificatrice

7.1. Créer, utiliser et diffuser de manière unitaire l'image de marque "SARAGOSSE" basée sur ses valeurs, ses attraits et ses signes d'identité

7.1.1. Élaborer un plan de définition et de communication d'image permettant à Saragosse et à ses environs d'être plus visibles aux niveaux national et international.

ACTIONS :

- Promotion médiatique de Saragosse à portée nationale facilitant la production multimédia (spots à la TV, films, courts métrages, etc.)
- Diffuser l'image de marque "SARAGOSSE" de concert avec l'image spécifique de l'Expo 2008, permettant de prolonger les effets de ce rendez-vous international.

7.1.2. Établir des actions de socialisation de la marque.

ACTION :

- Promouvoir des actions tendant à obtenir l'identification maximale des citoyens avec la marque.

7.1.3. Potentialiser la récupération de zones et d'éléments différentiels (Centre Historique, le « Tubo », l'Èbre, les rivières Gállego, Huerva, Jalón...)

7.1.4. Saragosse, point de rencontre, leader en foires, congrès et tourisme d'affaires, misant sur la spécialisation et la qualité.

ACTIONS :

- Consolider l'accroissement du nombre d'événements.
- Construire un Palais des Congrès et équipements complémentaires.

- Concevoir des activités complémentaires aux congrès apportant une valeur ajoutée.
- Améliorer les infrastructures d'accueil (aéroport, gare intermodale) et de communications avec le centre ville.
- Soutenir des activités spécifiques sur des produits autochtones, telles que journées gastronomiques et ses propres livres de recettes.
- Profiter des évènements internationaux pour promouvoir sa "propre production" (agneau de lait, bourrache, etc.) dans l'hôtellerie locale.
- Profiter de l'effet de *vitrine mondiale* de l'Expo 2008 pour générer une offre touristique complémentaire qui perpétue cette image de marque.
- Profiter des conditions paysagères et patrimoniales de l'environnement pour la promotion ou l'installation de centres de conventions, de célébrations, etc.
- Consolider et regrouper, si possible, l'offre de musées.
- Impulser l'ouverture d'un musée sur le chemin de fer.
- Création de l'Espace Goya.
- Créer un tournoi ou un trophée sportif ayant un caractère international et se déroulant périodiquement.

7.1.5. Saragosse, ville européenne du chemin de fer et de la logistique.

ACTIONS :

- Soutenir toutes les activités complémentaires favorisant une plus grande connaissance du chemin de fer et les actions liées au tissu industriel de ce secteur.
- Promouvoir un centre d'homologation internationale du matériel ferroviaire.
- Promouvoir une étude spécialisée –au moins, au niveau post-universitaire- en ingénieries relatives au chemin de fer, aussi bien en matériel roulant, systèmes de communication, sécurité et gestion qu'en infrastructures et tracés des voies, en y associant des académiciens de prestige international.

- Impulser la création d'un *cluster*¹⁰ spécialisé en matière ferroviaire en profitant de la tradition existant dans ce secteur.
- Créer un concours-foire sur l'industrie ferroviaire et complémentaire de celle-ci ayant une portée internationale.

7.1.6. Saragosse, référence en énergies renouvelables.

ACTIONS :

- Mettre Saragosse en position de modèle dans l'utilisation et la diffusion des énergies renouvelables.
- Potentialiser la Foire Power-Expo
- Créer un organisme agglutinant de tous les centres de recherche spécialisés dans l'utilisation de matières premières comme combustibles.

7.1.7. Saragosse, capitale de l'innovation, de la qualité et de la sécurité dans la chaîne agroalimentaire.

ACTIONS :

- Promouvoir la formation universitaire dans le domaine de la diététique et de la nutrition, et la mise en marche de programmes post-universitaires dans les différentes aires stratégiques de l'agroalimentation.
- Stimuler les études, notamment la formation professionnelle, concernant tout le processus agroalimentaire, y compris les aspects de transformation, de gestion industrielle, de commercialisation et de distribution.
- Impulser "Centrorigen" en tant que siège des Conseils Régulateurs des "Appellations d'Origine"
- Miser sur le fait d'être le siège de la Société d'État des Infrastructures Agricoles du Nord-est.
- Potentialiser "Mercazaragoza" comme *cluster* du secteur et sa spécialisation en logistique agroalimentaire de produits périssables et marché à l'origine.

¹⁰ Groupement d'entreprises qui ont la même activité et une stratégie commune.

8. DÉVELOPPEMENT RELATIONNEL : Potentialiser les relations externes

8.1. Promouvoir les ressources et les possibilités touristiques

8.1.1. Unifier les offres touristiques entre Administrations, sur la base de l'excellence

ACTIONS :

- Impulser la création d'un Bureau de Coordination.
- Analyser la structure et les fonctions du Bureau de Coordination, à partir des expériences de la figure du "gérant du centre ville", en évitant de répéter les efforts dans ce qui existe déjà.
- Promotionner la qualité en tant qu'élément différenciateur de l'offre touristique.
- Établir et maintenir un "agenda unique d'activités" de la ville et ses environs, à gestion et utilisation partagées grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.
- Soutien à la publicité et à la documentation promotionnelle.
 - o Unifier la publicité et les brochures promotionnelles.
 - o Plus spécifiquement, soutenir l'émission de brochures, de cartes de restaurants, etc. en différentes langues.

8.1.2. Potentialiser les alternatives touristiques singulières.

ACTIONS :

- Mener des activités spécifiques basées sur les différentes cultures historiques de la ville (ibère, romaine, juive, mozarabe, chrétienne) et leur interrelation, en explorant leurs différents aspects, tels que gastronomie, patrimoine historique, musique, marchés, coutumes...
- Promotionner et organiser des visites guidées des éléments naturels singuliers.

- Intégrer toutes les communes des environs dans l'offre touristique, en créant des itinéraires spécifiques qui mettent en valeur leurs singularités, en suggérant et en promotionnant des activités complémentaires pour les congrès ou les événements de masse.
- Encourager la création et la promotion d'espaces ludiques familiaux en utilisant les ressources existantes¹¹.
- Promotionner les réseaux d'équipements municipaux sportifs et culturels comme offre spécifique et accessible de loisirs de week-end ou de vacances, associée au tourisme rural.

8.1.3. Soutenir les candidatures et les événements internationaux qui promotionnent Saragosse et ses environs.

ACTIONS :

- Fournir des infrastructures de communication.
- Mener des actions de promotion.
- Participer activement au développement d'infrastructures en général

8.2. Accroître les relations avec d'autres territoires et villes, en prenant en considération les complémentarités et les objectifs stratégiques réciproques

8.2.1. Renforcer les liens entre les villes et les territoires de la Vallée de l'Èbre et explorer de nouveaux champs d'action conjointe

ACTIONS :

- Augmenter la coopération intermunicipale en échangeant des expériences de gestion dans l'exercice de nouvelles compétences locales, en créant, le cas échéant, des consortiums, des associations ou d'autres figures de collaboration.

¹¹ Ce serait le cas des remparts de Grisén, des monts de Zuera, de la vieille ville de Belchite... dotés d'infrastructures et d'éléments tels que tables, bancs, corbeilles à papier, eau...

- Mettre en oeuvre conjointement des actions de *lobbying*¹² pour donner une impulsion aux grands réseaux et aux systèmes de communication.
- Mettre conjointement en valeur le potentiel logistique de la Vallée Moyenne de l'Èbre.
- Mener des actions coordonnées en matière d'industrie ou d'agro-industrie
- Accroître l'échange d'expériences et de projets entre les Universités de la Vallée Moyenne de l'Èbre.
- Articuler de nouvelles synergies entre les ressources sanitaires de la Vallée Moyenne de l'Èbre.
- Ouvrir de nouvelles perspectives pour le tourisme des territoires de la Vallée de l'Èbre à l'horizon de l'Expo 2008.

8.2.2. Avoir des relations plus profondes avec l'Amérique Latine.

ACTIONS :

- Propager les connaissances et les expériences de la ville sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les énergies renouvelables dans les villes et les territoires d'Amérique Latine, où leur développement sera possible.
- Créer une foire spécifiquement ibéro-américaine qui permette, de façon périodique et stable, une plus grande connaissance mutuelle.
- Renforcer les relations commerciales.
- Potentialiser les cours de formation et les échanges.
- Créer et approfondir des instruments de fraternisation.

8.2.3. Impulser des relations avec des villes et des zones métropolitaines européennes

ACTION :

¹² Il s'agit de l'ensemble des techniques et des stratégies permettant de se mettre en rapport avec les pouvoirs gouvernementaux ou administratifs, dans le but d'obtenir que les décisions de ces pouvoirs soient conformes aux intérêts des postulants.

- Ouvrir des canaux de communication stable avec les villes avec lesquelles Saragosse et ses environs puissent partager des objectifs stratégiques communs (par exemple, Lille, Toulouse, Bologne, Manchester, Düsseldorf, Turin, etc.)

8.2.4. Établir des relations avec des villes et des zones métropolitaines d'Asie. ACTIONS :

- Analyser les implications à tous les niveaux du développement asiatique, les alliances commerciales, industrielles, logistiques et touristiques possibles avec des villes de cette zone, et l'échange de connaissances sur les modèles de planification urbaine.



Plan Estratégico
de Zaragoza
y su entorno